

# LA LETTRE

## de Camar Finance

EDITO

LE DEUXIÈME NUMÉRO DE LA LETTRE DE CAMAR FINANCE EST ENCORE CONSACRÉ AUX PROGRAMMES IMMOBILIERS QUE NOUS DÉVELOPPONS À CORBEIL-ESSONNES. S'IMPLANTER DANS CETTE VILLE RELÈVE POUR NOTRE GROUPE D'UNE VÉRITABLE STRATÉGIE DÉCIDÉE EN 2002 LORS DE LA CONSTRUCTION DE L'IMMEUBLE QUI ALLAIT DEVENIR LE CENTRE ADMINISTRATIF DE LA MAIRIE.

La politique de concertation que nous avons alors engagée avec la Ville et avec les Associations de riverains se poursuit. Nous présentons systématiquement nos projets aux interlocuteurs concernés, nous écoutons leurs observations et dans la mesure du possible nous les prenons en compte.

Vous trouverez à l'intérieur de cette Lettre le bilan de nos activités durant le semestre qui vient de s'écouler. Il est riche de belles réalisations et de projets ambitieux.

Après les vacances, nous reprendrons le travail et nous serons présents sur la Foire de Corbeil-Essonnes qui aura pour thème cette année les Celtes,

dont l'histoire à la fois réelle et légendaire fascine les Européens depuis près de deux siècles, et provoque leur imaginaire.



L'année dernière, le **Ministre Renaud Dutreil** avait honoré notre stand de sa présence, et nous lui avons présenté ce qui n'était alors que la maquette de la Résidence de la Porte d'Essonnes.

Cette année, d'autres réalisations seront présentées, toujours respectueuses d'une parfaite implantation dans le tissu urbain et d'une architecture de qualité.

**Francis Lentschner**  
Président de Camar Finance

## SOMMAIRE

### ACTUALITÉS

Réalisations de Camar Finance

### PROJETS

Résidence « Paris 30 »  
Résidences « Coralline »

### JURIDIQUE

Le référé préventif

### MARCHÉ

Loi immobilier Robien

### MÉTIER

Commercialisateur immobilier

### INTERVIEW

Maître François Didier Imbault, Notaire

### TRANSACTIONS

Transactions immobilières

# ACTUALITÉS

## « L'ALLÉE DU SQUARE DALIMIER »

### LES TRAVAUX DÉMARRENT SUR LE SITE DE LA POSTE DE LA PLACE LÉON-CASSÉ.

Il s'agit de la construction, sur un parking en sous-sol, de deux petits bâtiments, de deux niveaux sur rez-de-chaussée, comprenant chacun une vingtaine d'appartements et un local commercial. La nouvelle Poste sera implantée dans l'un de ces locaux commerciaux. Les deux immeubles seront séparés par une large allée piétonnière qui constituera le nouvel accès arboré au square Dalimier.

Le service postal sera assuré en continuité, pendant toute la durée des travaux qui seront réalisés en deux phases successives entrecoupées par l'emménagement de La Poste dans ses nouveaux locaux, au rez-de-chaussée du premier bâtiment. Compte tenu des impératifs de cette « opération-tiroir », le chantier s'étendra sur une vingtaine de mois pour une livraison au début de l'année 2008.

À l'instar de la Résidence de la Porte d'Essonnes, la mission d'Architecte a été confiée à ADG Architecture, et la réalisation au Groupement d'Entreprises Edifia/S.R.M.

### LES HABITANTS DE L'ESSONNE PLÉBISCITENT LE PROGRAMME.

Lancée à la fin du mois de janvier, la commercialisation de la « Résidence de l'Allée du Square Dalimier » a rencontré un immense succès puisque la plus grande partie des 45 appartements a été réservée en quelques semaines.

Qui plus est, 37% des acquéreurs sont domiciliés à Corbeil-Essonnes et 87% dans le département, la totalité habitant actuellement la région Île-de-France.

Il fut une époque où l'on regrettait de constater que les Corbeil-Essonnois quittaient leur commune. Les temps ont changé. La ville qui se transforme, se modernise et s'anime est redevenue attirante. Le succès rencontré par les nouveaux programmes immobiliers en apporte un témoignage irréfutable.



▲  
Le bâtiment  
de La Poste aujourd'hui

L'Allée du Square Dalimier :  
La Poste sera implantée au rez-de-chaussée  
du bâtiment à droite  
▼ ADG ARCHITECTURE

### La place Léon-Cassé ▼ au début du siècle dernier



## LA RÉSIDENCE DE LA PORTE D'ESSONNES

EST L'UNE DES PLUS IMPORTANTES OPÉRATIONS EN COURS DE RÉALISATION EN ÎLE-DE-FRANCE AVEC 167 LOGEMENTS ET 1 500 M<sup>2</sup> DE COMMERCES.

Les 80 logements de la première tranche sont livrés, un peu en avance sur les prévisions, et leurs premiers résidents apprécient déjà la beauté, la tranquillité du site et l'attrait de ce quartier historique en plein renouveau.

La seconde tranche, qui comportera 87 appartements et de nombreux commerces — auxquels le futur magasin ED apportera tout son dynamisme —, est en pleine phase de réalisation. Il s'agit d'un 3<sup>e</sup> bâtiment dont l'architecture sera de style identique aux deux premiers et qui développera ses 7 000m<sup>2</sup> entre la rue de Paris et la ruelle du Mort-Voisin.

D'une haute technicité, du fait des lourdes surcharges et des poutres en béton armé de grande portée qu'implique la présence de commerces au rez-de-chaussée, le chantier est actuellement dans une phase opérationnelle particulièrement spectaculaire conduite de main de maître par le Cabinet ADG Architecture et les Entreprises Edifia et S.R.M.

Le chantier se poursuivra jusqu'à l'été 2007 avec l'achèvement de la nouvelle rue qui traversera le programme et irriguera les futurs commerces.



◀ Pose de la 1<sup>re</sup> pierre, 2<sup>e</sup> tranche de la Porte d'Essonnes :

Bruno de Bergh, ADG Architecture - Denise Courbot, Pilote du chantier - Simon Lentschner Francis Lentschner - Manuel Vals, Député Maire d'Evry - Serge Dassault, Sénateur Maire de Corbeil-Essonnes - Philippe Assié, ADG Architecture - Jean Bedu, Conseiller municipal.

Au fond, le bâtiment A, 1<sup>re</sup> tranche (40 logements)



◀ Vue de la 2<sup>e</sup> tranche du chantier de la Porte d'Essonnes

## LE STATIONNEMENT À CORBEIL

OUI, C'EST VRAI ! IL N'EST PAS TOUJOURS AISÉ DE STATIONNER DANS LE PÉRIMÈTRE DU « CENTRE ESSONNES »... !

C'est pourquoi, dans l'attente de la réalisation du futur grand parking public projeté dans ce quartier où le commerce est en train de renaître, Camar Finance a pris le parti, dans tous ses programmes immobiliers, d'offrir un nombre de places de stationnement largement supérieur aux exigences du P.L.U.

- La Résidence de la Porte d'Essonnes, rue de Paris, est dotée de 213 places de parking, dont 148 en sous-sol et 65 en surface parmi lesquelles 45 seront dévolues au libre stationnement du public. (Rapport places/logements neufs = 1,28).
- L'Allée du Square Dalimier, place Léon-Cassé, possédera 66 parkings, tous en sous-sol. (Rapport places/logements neufs = 1,43).

- Les Résidences Coralline, à l'angle des rues Maurice-Berteaux et du Déversoir, offriront 86 places, dont 56 en sous-sol. (Rapport places/logements neufs = 1,54).
- Enfin, dans la future Résidence Étudiants du 30, rue de Paris, ce sont environ 50 places, dont 30 en sous-sol qui vont être édifiées, en sus des emplacements réservés aux motos. (Rapport places/logements neufs = 1,25).

Au total, les quelque 300 logements de ces quatre programmes généreront 415 places de parking (de 1,4 place par logement), dont 300, situées en infrastructure, n'apporteront aucune surcharge au stationnement des voitures sur la voirie communale.

# PROJETS

## LA RÉSIDENCE PARIS 30



Résidence Paris 30 ▲

La Résidence Paris 30 offrira, à Corbeil-Essonnes, 50 chambres et studios pour étudiants et jeunes diplômés, dans le cadre d'une copropriété rénovée. Cette résidence est développée autour d'un ancien clos arboré, sur les vestiges de l'ancien « Relais de poste », proche du gué par lequel, au fil des siècles, on a franchi l'Essonne, sur le chemin de Paris.

Les futurs occupants y trouveront, à proximité des sites universitaires d'Évry ainsi que du technopôle de Corbeil-Essonnes — mais également de la nouvelle zone commerciale de la Porte d'Essonne —, un habitat au confort « High-Tech » dans une ambiance calme et champêtre, propice au travail et la réflexion.

La gestion sera confiée à une société spécialisée ayant un réseau national.

Cette opération sera livrée à l'été 2008. Elle est offerte, en priorité, aux investisseurs « Loueurs en meublés ».

## LES RÉSIDENCES CORALLINE

SONT UNE OPÉRATION ÉTUDIÉE POUR  
LES INVESTISSEURS ET LES PROPRIÉTAIRES-RÉSIDENTS.

À l'angle des rues Maurice-Berteaux et du Déversoir, à Corbeil-Essonnes, tout près de la place Vaillant-Couturier, Camar Finance s'apprête à lancer la commercialisation de son prochain programme. Le permis de construire a été délivré il y a quelques semaines, après que le projet eut fait l'objet d'une présentation publique aux habitants du quartier et que le

promoteur eut répondu à leurs interrogations, leurs inquiétudes, voire leurs objections.

Le programme à l'architecture traditionnelle organisée en petits immeubles mitoyens comporte 55 appartements et une maison de ville.

Les travaux devraient commencer à l'automne 2006 et s'étendre sur environ 18 mois.

Les Résidences Coralline :  
à gauche, la villa en meulière  
célèbre à Corbeil-Essonnes,  
sera préservée.  
Sa couleur corail a donné  
son nom à l'opération.  
ADG ARCHITECTURE ►



# INFORMATIONS

## JURIDIQUE

### LE « RÉFÉRÉ PRÉVENTIF » OU COMMENT PRÉ-MUNIR LE VOISINAGE DES RISQUES LIÉS AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN IMMEUBLE.

Les programmes immobiliers sont le plus souvent implantés en milieu urbain à forte densité de population, et les riverains de ces projets craignent généralement que les travaux de construction qui vont être entrepris causent des dommages à leurs biens. Les professionnels étant conscients de ces risques, une solution a été initiée par la pratique et confirmée par la jurisprudence, afin de prémunir constructeurs et riverains des conséquences liées à l'édification du futur bâtiment. Cette solution, simple et amiable, est celle du référé préventif.

Le référé préventif est une procédure judiciaire rapide et efficace. Elle consiste à demander au Président du Tribunal de Grande Instance la nomination d'un expert et ce, avant que les travaux ne débutent et donc avant qu'un litige ne survienne. Le Juge va alors désigner un expert dont tous les frais seront supportés par le Maître d'ouvrage, tout au long de la procédure.

En pratique, les voisins qui sont installés dans le périmètre de la construction vont recevoir une assignation – bien que celle-ci n'ait aucun caractère contentieux – faisant office de convocation à date fixe, afin que l'expert vienne chez eux faire les constats nécessaires de l'état – intérieur et extérieur – de leurs bâtiments. Tous les bâtiments existants avoisinant la future construction sont alors visités par l'expert, de façon contradictoire, en présence des propriétaires et des autres parties concernées. Rien n'échappe à cet homme de l'art avisé : bâti, toiture, sol, murs, fenêtres, cave, grenier... tout est minutieusement passé en revue avec une description précise et des clichés photos, ce qui lui permettra de rendre un rapport objectif et technique sur l'état des existants au Juge qui l'a désigné.

Cette procédure, qui a lieu pour la première fois avant que ne débute le chantier, sera réitérée de la même manière et par le même expert, à la fin des travaux.

Ainsi, en cas de désordres survenus sur les bâtiments avoisinants et qui résulteraient de l'édification de la construction nouvelle, le rapport d'expertise permettra au Juge de déterminer les responsabilités de chacun et de décider d'accorder une réparation si elle est justifiée.

La procédure du référé préventif est donc une procédure sécurisante pour les voisins d'une future opération de construction comme pour les promoteurs sérieux qui ne manquent jamais de l'utiliser. Procédure déliée de tout rapport contentieux, le référé préventif est efficace et permet notamment d'établir un dialogue et une entente pérenne entre constructeurs et riverains.

Josué Jannin

Juriste DESS Droit Immobilier et de la Construction

## CORBEIL-ESSONNES — QUELQUES CHIFFRES

| DONNÉES GÉNÉRALES                        |                               |                                     |
|--|-------------------------------|-------------------------------------|
| Population                               | 39 384 hab                    |                                     |
| Densité                                  | 3 577 hab / km <sup>2</sup>   |                                     |
| Revenu par ménage                        | 19 262 € / an                 |                                     |
| EMPLOI (1999)                            |                               |                                     |
| Population active                        | 18 748                        |                                     |
| Chômeur                                  | 3 250                         |                                     |
| Taux de chômage                          | 17,3%                         |                                     |
| PRIX DE L'IMMOBILIER                     |                               |                                     |
| Prix moyen de l'immobilier (vente)       | 2 525,59 € par m <sup>2</sup> | 693 <sup>e</sup> position nationale |
| LOGEMENT                                 |                               |                                     |
|  | Corbeil-Essonnes              | Moyenne nationale                   |
| Nombre total de logements                | 17 480                        |                                     |
| Résidences principales                   | 85,6%                         | 83%                                 |
| Résidences secondaires                   | 1,2%                          | 10,1%                               |
| Logements vacants                        | 13,1%                         | 8%                                  |
| Maisons individuelles                    | 26,2%                         | 56,8%                               |
| Appartements                             | 71,7%                         | 40,4%                               |
| Autres types de logements                | 2,1%                          | 2,8%                                |
| Propriétaires                            | 37,2%                         | 55,3%                               |
| Locataires                               | 60,1%                         | 39,8%                               |
| Personnes logées gratuitement            | 2,7%                          | 4,9%                                |
| Studios                                  | 6,4%                          | 6,4%                                |
| Logements 2 pièces                       | 20%                           | 12,8%                               |
| Logements 3 pièces                       | 32,5%                         | 22,5%                               |
| Logements 4 pièces                       | 24,6%                         | 26,8%                               |
| Logements 5 pièces et +                  | 16,5%                         | 31,5%                               |
| Voitures                                 |                               |                                     |
| Ménages sans voiture                     | 26,8%                         | 20,9%                               |
| Ménages avec 1 voiture                   | 52,10%                        | 48,8%                               |
| Ménages avec 2 voitures ou +             | 21,1%                         | 30,3%                               |
|  | Corbeil-Essonnes              |                                     |
| Places de stationnement Non réglementées | 1 133                         |                                     |
| Arrêts autorisés                         | 32                            |                                     |
| Payantes                                 | 144                           |                                     |
| Handicapés                               | 19                            |                                     |
| ATAC                                     | 367                           |                                     |

# MARCHÉ

## LE GOUVERNEMENT

### « RECENTRE » L'IMMOBILIER ROBIEEN

La loi d'**Engagement National pour le Logement** prévoit la mise en place d'un nouveau dispositif fiscal, le « Borloo populaire » destiné à favoriser l'offre de location dans le secteur intermédiaire, et prévoit également un aménagement de l'actuel dispositif Robien.

Ces textes prévus pour la fin du 1<sup>er</sup> semestre 2006, avec application probable au 1<sup>er</sup> juillet 2006, suscitent de légitimes interrogations de la part de notre clientèle d'investisseurs, tant en direct qu'au travers du placement des parts de nos supports collectifs, les SCPI Robien « Multihabitation ».

Le dispositif Robien a été instauré dès 2003, et plus de la moitié des logements actuellement vendus en France s'inscrivent dans ce cadre fiscal (121 500 logements neufs vendus en 2005 dont près de 55% en locatif).

Certains de ces investissements – qualifiés de « bombes à retardement » – ont pu faire subir au marché des dérives dont la presse se fait largement écho ; et effectivement, plusieurs communes – principalement en province et en zone C – connaissent une surproduction de logements face à laquelle il est possible de craindre des vacances locatives, par inadaptation des loyers au regard de la solvabilité des ménages.

Afin d'éviter le développement de ces dérives, le projet de « Robien recentré » proposera des loyers mieux différenciés selon les zones géographiques et les marchés immobiliers.

En résumé, la zone A est maintenue, la zone B est scindée en agglomérations de plus de 250 000 habitants (zone B1 au loyer de la zone B d'origine) et B2 de 50 000 à 250 000 habitants avec un loyer de 11,30 €/m<sup>2</sup>, et c'est la zone C qui est notablement amendée avec une baisse du loyer – plafond porté à 8,28 €/m<sup>2</sup> (au lieu de 9,94 €).

Dans le cadre des produits diffusés par UFG et dans celui de ses partenariats, tels que celui mis en place avec Camar Finance, sur la Résidence de la Porte d'Essonnes à Corbeil-Essonnes, ce recentrage n'aura pas d'effet néfaste, compte tenu de la volonté commune des intervenants (municipalité – promoteur – gestionnaire – conseil en investissement ou investisseur) d'élaborer un produit de qualité, situé en zone A, dans une commune économiquement tonique, dans le cadre du réaménagement d'un centre-ville, avec un partenariat locatif assurant les valeurs du marché (inférieures aux plafonds autorisés).

C'est ce type d'opération exemplaire que l'UFG souhaite proposer à ses investisseurs (dont elle gère le patrimoine global), en privilégiant la qualité du produit immobilier par rapport au régime de défiscalisation.

En ce qui concerne le « Borloo populaire », plus attractif sur le plan fiscal mais plus contraignant sur le plan locatif, il convient d'attendre que les promoteurs puissent adapter leur production – notamment au niveau d'acquisition de fonciers moins chers – à la réalité du marché.

Le régime « Robien recentré » reste donc un produit attractif pour tous ceux qui souhaitent se constituer un patrimoine de qualité, générer des revenus, protéger leurs proches, économiser des impôts... dans un nouveau cadre privilégiant l'aspect qualitatif sur une démarche purement défiscalisante.

### Marie-Christine JOUANNET ARNAUD

Directeur Immobilier d'Habitation  
Groupe UFG

## PLAFONDS DE LOYER



◀ En euros par mois par m<sup>2</sup> de surface dite « fiscale », valeurs pour les baux conclus en 2006 ; ces plafonds seront publiés par décret après le vote définitif de la loi « engagement national pour le logement »

|                  | Zone A | Zone B1 | Zone B2 | Zone C |
|------------------|--------|---------|---------|--------|
| Ancien Robien    | 19,89  | 13,82   | 13,82   | 9,94   |
| Robien recentré  | 19,89  | 13,82   | 11,30   | 8,28   |
| Borloo populaire | 15,91  | 11,06   | 9,04    | 6,62   |

Note : ces plafonds de loyer sont actualisés chaque année au 1<sup>er</sup> janvier. La revalorisation se fera sur la base du nouvel indice de revalorisation des loyers (IRL) à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2007.

# MÉTIER

## COMMERCIALISATEUR IMMOBILIER

Commercialisateur immobilier est un métier méconnu. À l'inverse de ce qui est souvent perçu, notre culture est fort éloignée de celle de l'agent immobilier et de l'intermédiation pure, et beaucoup plus proche du monde de la promotion immobilière dont nous sommes d'ailleurs nous-mêmes issus. Bien que prestataires de services, cette communauté de vues nous permet d'atteindre avec nos mandants une intégration de fait conférant à notre collaboration sa plénitude et la meilleure efficacité. Loin de risquer le conflit d'intérêt, c'est plutôt la surenchère dans les efforts à consentir pour assurer la réussite financière d'une opération qui nous guette...

Pour autant, nous restons indépendants ; ainsi, en croisant nos expériences et nos points de vue, nous pouvons travailler sur une base d'informations élargie et variée, et apporter au dialogue une parole libre qui n'est pas toujours possible en interne.

Notre rencontre avec Camar Finance ne doit rien au hasard. Nous avons été séduits par la qualité, l'élégance et l'ambition du programme La Porte d'Essonnes à Corbeil-Essonnes, et nous avons finalement pu rencontrer le Maître d'ouvrage après une cour assidue de plusieurs mois.

Aujourd'hui, après deux commercialisations couronnées de succès et à la veille d'une troisième, nous avons le plus grand plaisir à travailler avec cette équipe qui fait preuve au plus haut point de réactivité et de rigueur



André Aboudaram, ▲  
Jean-Louis Lautier, A.L.M.

et met tout en œuvre pour assurer la satisfaction de nos clients acquéreurs ; ce qui est, au bout du compte, la meilleure raison d'exercer notre métier.

**Jean-Louis Lautier**  
A.L.M.

◀ Bureau de vente,  
30, rue de Paris,  
Corbeil-Essonnes.  
Elisabeth Buraschi  
(commercialisatrice A.L.M.)



# INTERVIEW

Maître François Didier Imbault,  
Notaire à Corbeil-Essonnes.

**Je me destinais à être journaliste sportif, mais la tradition familiale a été la plus forte ....**

C'est un peu une boutade, mais, comme dans toutes les plaisanteries, il y a un fond de vérité. La date de création de l'Étude est antérieure à la Révolution française ; j'ai aujourd'hui 50 ans et je fais partie de la 9<sup>e</sup> génération de notaires de la même famille installée à Corbeil. Ça donne bien sûr des responsabilités et je m'en suis bien rendu compte lorsque je suis devenu notaire à mon tour en septembre 1988.

**Être notaire : une relation de confiance**

Corbeil-Essonnes compte 2 études notariales. Avec 30 collaborateurs et 3 associés, François Laval, Corinne Daude et moi-même, la nôtre est la plus importante. Notre activité se répartit entre l'immobilier pour moitié, le droit des affaires – c'est-à-dire les cessions d'entreprises et de fonds de commerces – pour 30% et enfin le droit de la famille pour environ 20%. Nous sommes assez polyvalents, ce qui nous permet de ne pas trop souffrir des cycles de l'immobilier.

Ce que je préfère dans ce métier, c'est la relation personnelle qu'il permet avec les gens. Lorsque vous vous occupez de gestion de patrimoine ou de droit de la famille, la relation de confiance que vous établissez avec des hommes et des femmes qui viennent vous exposer leurs problèmes est exceptionnelle. Au sein des différents domaines dans lesquels j'exerce, ce à quoi j'attache le plus d'importance, c'est la relation humaine.

**Corbeil-Essonnes : une ville en pleine expansion**

Grâce au dynamisme de notre Maire et à la vigueur du marché de l'immobilier, Corbeil-Essonnes est une ville en pleine expansion. Serge Dassault a su faire venir des promoteurs comme Camar Finance, qui ont cru dans cette ville et ont construit des programmes de qualité. Je pense, en particulier, à l'opération de la Porte d'Essonnes qui participe à l'évolution du quartier d'une façon très positive. À cet endroit, il était très important de reconstituer le tissu commercial qui se paupérisait et de construire une architecture de belle facture, en rupture avec le quartier existant.

Notre collaboration notaire-promoteur me semble durable. Car si je suis confiant dans le marché immobilier, je le suis également dans l'avenir du notariat qui est le système offrant le plus de garantie aux transactions. Garantie car les fonds sont déposés à la Caisse des dépôts, mais garantie aussi du système foncier de la Conservation des Hypothèques.

Qu'il s'agisse du nombre de logements à construire ou de l'évolution des prix du marché, j'ai le sentiment qu'il y a une marge de progression importante pour l'immobilier local. La réputation de Corbeil-Essonnes s'améliore. On parle de moins en moins des Tarterets, dont la rénovation est d'ailleurs en cours.

# TRANSACTIONS



▲ Lydia Noblinski, Sylvie Lentschner et Silvia Da Pian

Au sein du Groupe Camar Finance a été créée en 1995 la Société Camar Immobilier, dont l'activité est orientée exclusivement vers l'estimation et l'arbitrage de biens immobiliers.

Cette structure est animée par Sylvie Lentschner, Silvia Da Pian et Lydia Noblinski qui ont une « certaine idée » de l'immobilier caractérisée par l'accompagnement juridique, financier et administratif de leur clientèle aux différents stades de la transaction. La relation établie avec une clientèle de plus de vingt ans est fondée sur l'expérience, le sérieux, la confiance et la personnalisation du service. Leur intervention permet à une clientèle française et étrangère un accès facilité à la connaissance du marché immobilier parisien.

# MANAGEMENT



▲ Francis Lentschner, Marie-José Prudhon Delagrangre, Simon Lentschner, Elisabeth Citroën, Jean-Philippe Clerfeuille

## CAMAR FINANCE CONTACTS

Siège : **CAMAR FINANCE** - 28, rue Marbeuf - 75008 Paris  
Tél. : +33 (0)1 43 59 60 00 - fax : +33 (0)1 42 25 17 57  
camarfinance@aol.com

Bureau de Corbeil-Essonnes : 30, rue de Paris, 91100 Corbeil-Essonnes.